

**32e session du groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**Vietnam**

**Intervention du Luxembourg**

(Genève, le 22 Janvier 2019)

Monsieur le Président,

Le Luxembourg salue la délégation du Vietnam et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Nous souhaitons formuler les 5 recommandations suivantes:

1. Abolir définitivement **la peine de mort** et ratifier le deuxième protocole facultatif du Pacte international relatif aux droits civils et politiques ;
2. **Protéger les droits civils et politiques**, notamment la liberté d’expression, de réunion pacifique et d’association.
3. Protéger les **défenseurs des droits humains** et poursuivre en justice toutes les personnes coupables de violences ou intimidations contre eux;
4. Protéger les **minorités ethniques et religieuses** et s’abstenir de leur imposer des restrictions légales ;
5. **Coopérer avec** les mandataires des procédures spéciales de ce Conseil et garantir leur accès sans entraves ;

Le Luxembourg souhaite beaucoup de succès au Vietnam dans la mise en œuvre des recommandations de cet EPU.

Je vous remercie, Monsieur le Président.